

Mai 2022



Chères Chérengeoises, Chers Chérengeois,

Le 31 mars dernier, qu'il fût bon de pouvoir se retrouver... d'éprouver à nouveau le plaisir de partager un moment de pure convivialité et de se sentir libéré de toutes ces contraintes que nous avons subies depuis 2 ans.

Il était pour moi essentiel, indispensable de renouer avec vous le plus tôt possible, en l'absence des vœux deux années consécutives.

C'était donc avec soulagement que j'avais programmé une rencontre amicale entre nous, en toute simplicité, mais qui, j'en étais certain, n'en serait pas moins chaleureuse.

Ce fut d'abord Clara CATTEAU, Présidente du Conseil Municipal des Jeunes, qui prit la parole. Elle présenta ses collègues nouvellement élus et dévoila les projets qui seront mis en place. Le cadre de vie, la solidarité ou encore l'environnement sont des sujets qui leur tiennent à cœur et pour lesquels nous les accompagnerons le mieux possible.





D'ores et déjà, ces 17 jeunes ont décidé de se concentrer sur la prévention du harcèlement et la participation à une association d'utilité publique en choisissant, pour cette année, de soutenir la Société Protectrice des Animaux.

Au cours de cette cérémonie, j'ai tenu à remercier ceux qui assurent la sécurité, la protection et les secours apportés à nos concitoyens : nos Sapeurs-Pompiers et la Gendarmerie Nationale. Merci à eux tous pour leur sens du devoir et pour l'énergie qu'ils déploient à notre protection. De même, j'ai félicité tout particulièrement la Compagnie de Gendarmerie de Douai et la Brigade de Gendarmerie de Baisieux pour leur excellent travail sur notre territoire.

Je n'ai pas oublié non plus nos militaires présents dans le monde, qui assurent la protection des civils et le maintien de l'ordre, parfois au péril de leur vie.

Le personnel communal a lui aussi été remercié :

- le personnel administratif qui, pendant cette pandémie, a su maintenir un service public de qualité en assurant chaque jour l'accueil aux usagers,
- les agents du service technique et ceux affectés à l'école qui ont respecté toutes les consignes sanitaires et assuré plusieurs fois par jour la désinfection des locaux. A ce jour, et malgré la levée de certaines consignes sanitaires, ces agents maintiennent la pression et continuent consciencieusement leurs missions,
- le personnel de la cantine scolaire qui a fait preuve d'ingéniosité pour organiser au mieux le service de restauration en s'adaptant et en respectant scrupuleusement les divers protocoles.



Les accueils de loisirs n'ont pas été en reste : même s'il a fallu adapter les activités, elles ont été maintenues pour le bonheur des enfants. Merci à Matthieu et à toute son équipe pour avoir proposé des activités de qualité, tout en assurant la sécurité sanitaire.

Par ailleurs, je ne vous cacherai pas que l'organisation de la colonie de vacances de l'été dernier nous a causé quelques soucis. Etait-il raisonnable de la maintenir dans le contexte incertain ? Après bien des hésitations, le OUI l'a emporté et finalement, tout est bien qui finit bien! ... Les enfants ont pu profiter sereinement des activités et du soleil de la Corse.

Cette année, la colonie est renouvelée et c'est à nouveau 50 enfants qui s'envoleront pour la Corse du 8 au 17 Juillet.

Je n'oublie pas nos associations qui ont subi de plein fouet les effets de la pandémie avec, pour certaines, l'arrêt total de leur activité et pour d'autres, en fonction des protocoles, la mise en place de mesures restrictives.



Je félicite Monsieur Yves TANGUY, pour toutes les manifestations qu'il organise en tant que Directeur de l'école de musique et de l'Harmonie Municipale.

Monsieur David POOLE, venu spécialement d'East Peckham pour renouer les liens du jumelage, nous avait fait également la surprise d'être présent à cette manifestation.

En ce qui concerne nos aînés déjà durement touchés par l'isolement, ils se sont également trouvés privés de toutes activités associatives. A mon grand regret, et pour des raisons de sécurité, je me suis vu obligé de fermer le club municipal des aînés qu'ils aiment tant. Croyez bien que cette décision n'a pas été prise de gaieté de cœur mais je me suis senti responsable de leur sécurité qui, pour moi, passe avant tout.

Avant de clôturer ce chapitre sur ces deux années si difficiles, j'ai une pensée reconnaissante envers tout le personnel médical qui a assuré, de manière exemplaire et avec dévouement, leur service auprès de tous nos concitoyens, sacrifiant bien souvent leur vie de famille.

Pour maintenir une communication avec vous, j'ai souhaité rédiger à 3 reprises « La lettre du Maire » qui retrace les différents événements et travaux, généralement relatés lors de la cérémonie des vœux.

J'adresse mes remerciements à nos différents partenaires (les services de l'Etat, du Département et de la MEL) qui nous ont aidés dans la réalisation des travaux. Sans leurs soutiens financiers, il ne nous aurait pas été possible de les effectuer aussi rapidement.

Je vous indiquais en Janvier un retard dans les travaux de remplacement de l'éclairage public le long de la RM 941, Chemin des Fleurs et Carrière Droulers suite aux difficultés d'approvisionnement. Les travaux ont débuté le 21 mars et sont désormais achevés.

Enfin, pour renforcer la sécurité du village et la coopération avec les services de la Gendarmerie, nous avons ajouté 5 caméras de vidéoprotection. Aujourd'hui, l'ensemble du dispositif est opérationnel. Par ailleurs, vous l'avez sans doute remarqué, la mise en sécurité des piétons en direction de Gruson s'est concrétisée par un espace bien aménagé et qui fera, je n'en doute pas, le bonheur des randonneurs.

Dans le cadre d'un projet écologique commun, avec les classes de Grande Section, de CP de l'école Jules Ferry et de CM1 de l'école Ste Marie, l'opération « *Une naissance, Un arbre* » s'est concrétisée. Au final, ce sont 36 arbres qui ont été plantés sur les différents sites de la commune. Ils représentent les 36 naissances chérengeoises de l'année 2020.

L'année 2021 a vu l'arrivée de 2 nouveaux commerçants :

- Ludovic CARLIER et sa compagne Céline RAULON, en ce qui concerne la boucherie-charcuterie de la Route Nationale,
- Arnaud MARIE-LOUISE pour la boulangerie-pâtisserie rue Clotaire Duquennoy.

Ils se sont déjà bien adaptés et apprécient la vie de notre village. Je leur renouvelle mes souhaits de bienvenue et de réussite.

Depuis le mardi 29 mars, un nouveau commerce vient d'ouvrir en lieu et place du restaurant « La Table de Chéreng » Route Nationale. C'est désormais un caviste « Le goût des vins » où Isabelle et Bertrand se feront un plaisir de vous conseiller pour accompagner vos différents menus. Que le succès soit au rendez-vous de ce nouveau service chérengeois.

Depuis le 3 mai, notre policier municipal Cédric BRILLOIS est de retour, et c'est avec plaisir que nous le retrouvons dans les rues et sentiers de notre commune.

Le stationnement à proximité des entrées et sorties d'école reste toujours un problème récurrent. Entre les voitures, les poubelles, la piste cyclable, il est difficile aux piétons de circuler en toute sécurité. Je compte sur votre civisme pour y remédier rapidement, la sécurité étant l'affaire de tous!

Comme chaque année, la déchèterie mobile est de retour sur le parking de la salle Victor Provo tous les vendredis de 10 h à 16 h jusqu'au 25 novembre.

Depuis quelques semaines, nous travaillons sur le projet « Microstop » qui a pour objectif de favoriser la mobilité des personnes, compléter l'offre de transport existante, créer de la solidarité et du lien social, structurer, organiser, sécuriser la pratique de l'auto-stop et du covoiturage, diminuer « l'autosolisme » et l'impact carbone de la mobilité.

Le réseau Micro-Stop, c'est l'équivalent d'une ligne de Bus traditionnelle avec des covoitureurs à la place des bus ... Un réseau de "TotemStop" permettra aux passagers d'indiquer leur direction en tournant le rouleau disponible sur le TotemStop.

Ce concept fera l'objet d'une information plus approfondie ultérieurement.

La célèbre course « Paris-Roubaix » a eu lieu le 16 avril pour les femmes et le 17 avril pour les hommes. Pour gêner le moins possible les riverains, j'ai émis le souhait auprès des organisateurs que ces courses se déroulent sur une seule et même journée. J'espère que cette demande sera accueillie favorablement.

Durant cette cérémonie, et comme à mon habitude, je n'ai pas oublié d'exprimer mon « coup de gueule » qui a été doublé, faute d'avoir pu m'exprimer pendant 2 ans :

- Mon premier concernait la formation obligatoire que notre policier municipal est astreint à suivre. En effet, son statut l'oblige à suivre une formation de 6 mois hors de notre commune. Comment peut-on envisager un temps de formation différent selon le statut détenu précédemment par l'agent ?

Alors que les formations sont de 3 mois pour les policiers nationaux et les gendarmes en détachement, 3 mois également pour les policiers nationaux radiés des effectifs, la formation obligatoire passe à 6 mois pour les gendarmes radiés et ce, même après 24 années de service en brigade de gendarmerie. Il est évident que son absence a eu des répercussions sur la sécurité de notre village.



J'espère sincèrement que les services de l'Etat traiteront cette observation avec bienveillance et qu'une réflexion sur l'uniformisation des temps de formation sera menée.

Mon second concernait notre bureau de poste qui est un service public. De manière récurrente, nous avons constaté des dysfonctionnements et avons été confrontés à des modifications d'horaires, voire à des fermetures journalières, sans quasi communication préalable. Les usagers chérengeois et des alentours qui se déplaçaient et trouvaient porte close, avaient donc, pour ultime solution, de se rapprocher d'un autre bureau... Mais encore fallait-il être véhiculé ou accompagné! Face à cette problématique, nous avions lancé une pétition en ligne et sous format papier disponible en Mairie. Cette pétition a recueilli plus de 2950 signatures souvent accompagnées de commentaires.

Avec notre Députée, nous avions déjà alerté la Direction Régionale de la Poste, mais force est de constater que rien n'a bougé. Bien au contraire !!! Par courrier en date du 20 avril dernier, nous avons été informés que le bureau de poste sera fermé du 1er au 20 août 2022 en raison de la diminution de la fréquentation pendant la période estivale. J'ai immédiatement réagi à ces propos qui ne prennent pas en compte les besoins des usagers et je leur ai rappelé qu'un service public doit demeurer un service public, sans considération d'un flux d'usagers supposé durant cette période.

Nous espérons que des améliorations verront le jour très rapidement.

Je profite de cette communication pour vous rappeler que des travaux sur la ligne ferroviaire Fives-Baisieux sont en cours de réalisation, et impactent lourdement la circulation.

Enfin, je vous rappelle que les élections législatives se tiendront les 12 et 19 Juin prochain. Les bureaux de vote seront donc ouverts de 8h à 18h à l'Espace Roger Planquart (pour le bureau de vote n° 1) et à l'École Jules Ferry (pour le bureau de vote n° 2).

Le conflit ukrainien pèse toujours sur notre quotidien. On ne peut qu'espérer qu'une issue favorable et pacifique intervienne rapidement.

Le logement d'urgence appartenant au CCAS a été entièrement meublé. Il est désormais prêt à accueillir les réfugiés ukrainiens par l'intermédiaire de la Préfecture.





Comme nous le faisons traditionnellement lors de la cérémonie des vœux, nous avons mis à l'honneur, en leur remettant la médaille de la ville, des personnes qui ont fait preuve de dévouement, de courage et aussi de présence d'esprit.

Madame Brigitte CANEL fut la première personne mise à l'honneur pour son bénévolat.

Ce n'est pas sans une certaine appréhension que cette bénévole a accepté de reprendre la tête de ce club fondé en 2007.

Son créateur souhaitait proposer un lieu de rencontres et d'échanges culturels prônant l'autogestion et l'autocritique.

Elle dirige cette association avec sourire et gentillesse.

Ses critiques sont constructives et c'est avec bonheur que les participants se retrouvent chaque jeudi et samedi. Depuis quelques années, elle s'attache à faire participer une personnalité du monde artistique pour proposer chaque 3ème week-end d'octobre, une belle exposition des œuvres réalisées par les adhérents.

Ce fut l'occasion d'évoquer le souvenir de Marcel GLORIEUX, peintre pointilliste, décédé en 2014 et je remercie notre récipiendaire d'avoir si brillamment fait perdurer son œuvre.





Monsieur Luc ROMAN fut la seconde personne mise à l'honneur pour son acte de bravoure et de civisme.

Pour préserver la sécurité de notre village et lutter contre les vols et les faits de délinquance, nous comptons beaucoup sur la participation citoyenne et sur le dispositif des « voisins vigilants ».

Il n'en demeure pas moins, qu'en cette journée du 4 août 2020, la vigilance d'un voisin a eu pour effet de protéger l'habitation d'un incendie menaçant de se déclarer.

En apercevant les prémices d'un embrasement, il a agi avec sang-froid et lucidité, évitant une tragédie.

Madame Héloïse HOVART fut la troisième personne mise à l'honneur pour son courage et son dévouement.

Lors de la pandémie, elle n'a pas hésité à monter en première ligne et s'est portée tout naturellement volontaire pour rejoindre le service dédié aux patients atteints du Covid.

Son expérience en tant que kinésithérapeute lui fait pressentir que son aide serait précieuse auprès des malades présentant des complications pulmonaires.

A l'instant où elle prend sa décision, la prise de risque est maximale... et pourtant, elle n'hésite pas une seconde, fière de se rendre utile...





Madame Isabelle DALLERY, Directrice de l'Ecole Jules Ferry, fut la quatrième personne mise à l'honneur.

Arrivée à Chéreng en 2016, elle remporte un succès unanime auprès des plus jeunes.

Passionnée par son métier, elle n'a de cesse de vouloir développer les capacités de chacun.

C'est avec enthousiasme qu'elle anime son équipe autour de projets alliant découverte et plaisir d'apprendre.

Sous sa houlette, les effectifs augmentent de manière significative, nous laissant entrevoir l'ouverture d'une 7^{ème} classe. Cette possibilité vient de nous être confirmée puisque septembre prochain verra l'ouverture de cette 7^{ème} classe.



Enfin, Monsieur Philippe BART, fut la dernière personne mise à l'honneur pour son comportement héroïque de celui qui est, non seulement l'un de nos concitoyens, mais aussi un agent communal.

Sa carrière débute le 1^{er} mars 2000. Il rejoint alors une petite équipe qui a fort à faire pour satisfaire nos administrés.

Déjà 22 années de travail et, jusqu'à cette fin d'année, il n'avait créé, comme le diront les plus jeunes d'entre nous, aucun « buzz ».

J'utilise volontairement ce terme un peu humoristique, car je peux vous l'avouer, il nous a causé une belle frayeur!

Les premières conclusions sur place nous ont fait craindre un scénario tragique.

En ce 6 décembre, les conditions météorologiques n'étaient pas favorables à une bonne visibilité.

Alors qu'il assurait la traversée à la sortie de l'école Jules Ferry, il a été percuté par une voiture qui arrivait derrière lui. Le choc a également touché un enfant ainsi que sa maman.

Blessés, ils ont dû être transportés à l'hôpital par les pompiers pour des examens plus approfondis.

Vous avez été très nombreux à prendre de ses nouvelles et à lui apporter toutes marques de sympathie.

Malgré un agenda bien chargé, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Gérald DARMANIN, nous a fait le plaisir de se joindre à cette cérémonie et de prononcer quelques mots.

Je le remercie à nouveau d'avoir accepté de partager ce moment de convivialité avec l'ensemble des chérengeois.





Bien que j'ignore toujours le nom des auteurs, sachez que j'ai été profondément touché par cette initiative qui, pour moi, était non seulement un remerciement mais aussi un signe de reconnaissance.

Vous ne doutez pas que j'aime profondément notre village et ses habitants. C'est donc avec cœur que j'exerce ma fonction de Maire et souhaiterais que le « bien-être » et le « bien-vivre » deviennent la devise chérengeoise.

Ce petit moment d'émotion passé, nous avons partagé ensemble un beau et bon moment de convivialité autour du verre de l'amitié.

Ces prochaines semaines seront marquées par la reprise des manifestations municipales. Ainsi, je vous donne d'ores et déjà rendezvous aux dates suivantes :

- Marché du terroir : le samedi 4 juin de 14 h à 19 h Avenue du Château.
- Portes ouvertes de l'école de musique : le samedi 11 juin de 14 h à 17 h à l'Espace Culturel Jean Piat Présentation des instruments et mini-concerts (entrée libre).
- Fête de la musique : le vendredi 17 juin à partir de 20 h à l'Espace Roger Planquart.
- Journée de la Flûte regroupant les élèves flûtistes des écoles de la région : le samedi 18 juin Concert à 16 h 30 à l'espace Culturel Jean Piat (entrée libre dans la limite des places disponibles).
- Fête de la musique par l'Harmonie Municipale : le vendredi 24 juin à 20 h à l'Espace Culturel Jean Piat (entrée libre).
- Cérémonie de la Fête Nationale : le mercredi 13 juillet à 19 h 30 Dépôt de gerbes au monument aux morts.
- Braderie du 14 juillet : de 8 h à 13 h Place du Général De Gaulle et les rues adjacentes.
- Fête de rentrée : le vendredi 26 août. La soirée débutera à 19 h salle Victor Provo par un barbecue campagnard et soirée dansante suivis du défilé aux lampions. Un spectacle pyrotechnique se tiendra vers 23 h rue de la Chapelle et viendra clôturer les festivités.

Du 10 juin au 1er octobre, une exposition photographique mettra à l'honneur nos commerçants, nos artisans et nos acteurs économiques dans l'Avenue du Château.

Le vernissage aura lieu le 10 juin à 19 h 15 et marquera le point de départ de cette exposition. Je vous invite, au gré de vos promenades, à vous arrêter pour admirer les photographies de celles et ceux qui répondent aux besoins et services de notre quotidien.

- Braderie de l'Autour: le dimanche 25 septembre de 8 h à 13 h.
- Banquet des aînés: chers aînés, notez dès à présent ce rendez-vous incontournable le dimanche 9 octobre.

Depuis quelques semaines, vous avez pu remarquer au sol la limitation de vitesse à 30 km/h sur les routes de notre commune. Cette limitation de vitesse à 30 km/h concerne les VL, PL, vélos, cyclomoteurs.

Sur proposition de la Métropole Européenne de Lille, toutes les routes sont désormais limitées à 30 km/h à l'exception : de la rue de la Chapelle, rue Kléber Descamps, rue de la Ferme Cauuet et rue du Colonel Arnaud Beltrame, classées en "zone de rencontre" (soit 20 km/h).

Pour la RM 941 (Route Nationale), le tronçon en "zone 30" concerne l'entrée de Chéreng, à hauteur du pont de la Marque (axe Villeneuve d'Ascq → Baisieux), jusqu'à 20 mètres après le carrefour de la rue Jean Ochin. Au-delà, la limitation de vitesse demeure à 50 km/h.



Je précise qu'en "zone 30", la totalité des rues devrait être mise en « priorité à droite ». Toutefois, j'ai souhaité déroger à ce dispositif mais, si le constat d'une vitesse excessive persiste, ce dispositif sera mis en place.

C'est pourquoi, des contrôles de vitesse seront effectués régulièrement.

Comme évoqué à plusieurs reprises, on ne peut que constater que les différentes remarques au sujet des déjections canines n'ont été suivies d'aucun effet, bien au contraire! De plus en plus souvent, nous remarquons que les propriétaires de chiens ne prennent pas la peine d'utiliser ni les sacs mis à leur disposition, ni les poubelles installées sur différents parcours. Je souhaiterais que chacun pense au "bien être" et au "bien vivre" de tous. Je compte sur votre civisme pour ne pas oublier les bons gestes lors de vos promenades et vous en remercie.

Soucieux de trouver un début de réponse aux foyers et professionnels chérengeois face à la flambée des tarifs énergétiques, j'ai mis en place un partenariat avec "PLACE DES ENERGIES", qui propose des prestations de conseils et de pédagogie énergétique pour garantir des offres compétitives, quels que soient la période et les besoins des bénéficiaires du partenariat, dans l'objectif de baisser les factures et lutter au mieux contre les hausses du budget énergie.

J'ai donc donné mon accord pour qu'une réunion publique d'informations se tienne à l'Espace Roger Planquart le 13 juin à 18 h 30. En complément, des permanences auront lieu les 15 et 21 juin de 15 h à 17 h 30 en Mairie.

N'hésitez pas à venir nombreux à ces rencontres qui, je l'espère, vous apporteront les réponses aux questions que vous vous posez. A l'approche des examens, j'ai une pensée toute particulière pour nos collégiens, lycéens et étudiants et souhaite que leurs efforts soient couronnés de succès.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement...

